

Thème 1

## Repenser le rapport langue / culture dans le contexte actuel des langues troisièmes

Jean-Luc AZRA  
Université Seinan Gakuin  
azra@seinan-gu.ac.jp

Au cours d'une autre intervention en pédagogie du FLE<sup>1</sup>, j'ai évoqué la nécessité de dépasser le seul enseignement de la langue troisième<sup>2</sup>, en particulier au Japon, pour l'intégrer à un enseignement plus généralement culturel.

Dans la littérature de FLE, on écrit souvent qu'il est devenu important de faire de l'interculturel en classe de langue<sup>3</sup>. Cependant, les raisons de cette nécessité sont rarement développées. On dit par exemple qu'il faut apprendre la culture de l'autre et faire connaître la sienne. Dans ce cadre, la question de la motivation des étudiants en classe est parfois évoquée<sup>4</sup>. Cependant, celle-ci n'est qu'un des aspects du problème général de

---

<sup>1</sup> Jean-Luc Azra (2014) « L'interculturel : (seul) avenir de l'enseignement du français ? », bulletin de la 28<sup>e</sup> Journée Pédagogique de Dokkyo.

<sup>2</sup> Dans le cadre de la didactique des langues, j'appelle « langue troisième » une langue étrangère autre que l'anglais. Il semble que le terme n'ait jamais été utilisé dans ce sens. À noter qu'il ne s'agit pas nécessairement de la troisième langue d'apprentissage. Le terme renvoie ici à « première langue » (= langue maternelle) et « langue seconde » (= langue acquise au cours de la scolarité). La « langue troisième » fait référence au fait qu'elle vient après la langue maternelle et l'anglais, ce dernier n'étant plus une option à égalité avec les autres langues, mais une matière à part entière au même titre que la langue nationale ou les mathématiques.

<sup>3</sup> Voir par exemple les textes référencés dans [www.lepointdufle.net/interculturel.htm](http://www.lepointdufle.net/interculturel.htm). Notons que les termes « interculturel » et « culturel » ne sont pas vraiment distingués; ils renvoient souvent chacun autant à la culture associée à une langue donnée qu'aux relations entre cultures. Ici, j'emploierai simplement le mot « culturel ».

<sup>4</sup> Par exemple : « La valeur ajoutée de la perspective interculturelle, c'est qu'elle se définit essentiellement comme une formation à l'observation, à la compréhension, à la relativisation des données de la culture étrangère [...] pour développer le dialogue des cultures [...] (et par là-même, le plus souvent, démultiplier les facteurs de motivation et les éléments constitutifs du plaisir d'apprendre) » (dans : « L'interculturel en classe de FLE », Echo-fle / Alliance française de Sydney, Australie). Par ailleurs, dans les études sur la motivation et éventuellement, sur son rapport à la culture, je relève deux difficultés : d'abord, la motivation à apprendre le français n'est évaluée et analysée que chez les apprenants de français et non chez ceux qui n'ont justement *pas* choisi le français. Ensuite, je pense que pour des raisons de *tatemaie* compréhensibles, les étudiants donnent souvent pour expliquer leur choix des raisons conventionnelles. Voir par exemple Fumiya Ishikawa (2009) « Impact des motivations sur le développement de la L2 en interaction didactique : représentations en FLE », *LIDIL* 40 : « Les motifs initiaux des apprenants de français [...] ne sont pas directement liés aux ressources externes telles que la méthode exploitée, les contraintes du système scolaire ou une rémunération de la réussite dans l'appropriation de certains éléments langagiers, mais à l'intérêt personnel tantôt pour la langue elle-même, tantôt pour la culture liée à cette dernière ». Malgré tout l'intérêt de l'étude, cette

l'enseignement des langues troisièmes dans le monde, et du français en particulier<sup>5</sup>.

Une autre question qu'on peut se poser à propos du culturel dans la classe de langue concerne la nature du rapport entre la culture et la langue. Les enseignants concernés étant le plus souvent des enseignants de langue, ils tendent presque toujours à subordonner l'enseignement de la culture à celui de la langue<sup>6</sup>. On peut dire qu'il s'agit de la survivance de la position colonialiste selon laquelle la langue est le premier véhicule de la culture et de l'économie. Selon ce point de vue, on enseigne la langue comme une promesse culturelle (connaître la langue permettra de faire du tourisme, par exemple). Par ailleurs, on enseigne la culture pour provoquer un intérêt dont on espère qu'il aura un retour sur l'envie d'apprendre la langue et sur la validation de la langue auprès de l'institution<sup>7</sup>. Pourtant, dans la réalité culturelle des peuples, la relation est tout autant inverse : c'est la langue qui fait partie des éléments qui composent la culture et non le contraire (au même titre que, par exemple, la religion ou les choix socioculturels). La position que je défends donc ici est de « remettre la langue à sa place », c'est-à-dire de la repositionner comme une branche dans l'arbre hiérarchique de la structure culturelle, et non plus de la traiter comme la racine absolue à partir de laquelle l'apprenant pourra supposément parcourir un vaste ensemble culturel (France, francophonie, ou même le monde entier).

Au-delà de la logique même du propos, qui est que, de fait, la langue n'est pas la voie d'accès obligée à une culture, il y a plusieurs motivations à cette nouvelle approche. La plus importante est qu'il est de plus en plus difficile de prétendre que l'apprentissage du français en particulier et des langues troisièmes en général est utile pour les étudiants et pour l'institution. Si celui-ci présente une valeur culturelle au même titre que, par exemple, l'œnologie ou le piano, il ne constitue plus, socialement ou professionnellement, un outil ou une plus-value<sup>8</sup>. Du point de vue de la société, l'apprentissage du français n'est

---

conclusion ne nous donne pas les motivations que les étudiants qui n'ont pas choisi le français ont eu à ne pas s'y intéresser. Par ailleurs, elle passe sans doute à côté des vraies raisons du choix des étudiants de français. Celles-ci sont souvent institutionnelles : ainsi, se présenter au concours d'une université donnée pour entrer en section de français permet d'être reçu plus facilement qu'en se présentant au département d'anglais ou à la faculté de commerce de la même université. Comme au final c'est surtout le nom de l'université qui compte, faire du français peut-être une stratégie gagnante sans rapport avec les motivations évoquées plus tard.

<sup>5</sup> Par exemple au Japon : 「フランス語教育実情調査報告書」 SJLLF (2011) en ligne, cité par Sachiko Komatsu (2014) « Revaloriser l'enseignement du français au Japon », dans *Enjeux et perspectives de l'enseignement du français en Asie*, SCELLF & SJDF, Daehaksa, Corée, ou dans les pays dits francophones : Salikoko S. Mufwene (2008) « Les écologies de l'usage du français dans le monde global contemporain », *Séminaire international sur la méthodologie d'observation de la langue française dans le monde*, OIF.

<sup>6</sup> Par exemple : « Le cours de langue constitue un moment privilégié qui permet à l'apprenant de découvrir d'autres perceptions et classifications de la réalité, d'autres valeurs, d'autres modes de vie... Bref, apprendre une langue étrangère, cela signifie entrer en contact avec une nouvelle culture » (Myriam Denis, *Dialogues et cultures* n°44), citée par Echo-fle.

<sup>7</sup> Dans ce schéma, on voudra aussi montrer que la France est économiquement viable : c'est l'usage de la francophonie dans la classe de langue, ou encore la mise en valeur des réussites économiques de la France comme Airbus ou Ariane. On voudra aussi montrer que la France est culturellement intéressante (cinéma, Arts, grands lieux culturels et touristiques). Cependant, tout cela se fait dans le but de raviver l'intérêt pour la langue, car celle-ci est considérée comme l'objet central autour duquel tout se joue (culture, économie, tourisme, relations amicales...), ce qui ne reflète pas la réalité (on peut aujourd'hui accéder à toutes ces choses en se passant fort bien de la langue).

<sup>8</sup> On se trouve ici dans une situation similaire à celle de l'enseignement des langues anciennes en France. On peut dire, comme Claude Hagège (France Info, le 3 mai 2015) que le latin et le grec constituent nos racines et

aucunement qualifiant. En conséquence, dans le monde, les étudiants tendent à désertir certains départements de français, et les institutions à fermer ces derniers<sup>9</sup>. Par ailleurs, du point de vue de la presse générale (opinion des enseignants, des parents, des étudiants, des journalistes, entre autres), l'apprentissage du français, qu'on sait difficile et exigeant, est de plus en plus considéré comme inutile à l'ère des outils de traduction<sup>10</sup>. La baisse de motivation des étudiants, si elle est réelle, est sans doute liée à ces questions. Enfin, du point de vue de l'université même, les cours d'anglais et les cours *en anglais* provoquent un meilleur appel d'étudiants. Au Japon, en France ou dans les autres pays non anglophones, on assiste à une internationalisation des universités par l'anglais. Dans les pays francophones, celle-ci rend caduque l'intérêt d'apprendre le français. Campus-France même, organisme chargé de la promotion des établissements français à l'étranger, renonce à lutter contre ce courant et se met, au contraire, à promouvoir le fait qu'il n'est plus nécessaire d'apprendre le français pour étudier en France<sup>11</sup>. Au Japon, il est probable qu'on assistera progressivement à une réorganisation des départements de langues, qui seront intégrés à ce qu'on appelle déjà des *facultés internationales*, comprenant les anciens départements d'études générales, les départements internationaux accueillant les étudiants étrangers, des cours spécifiques donnés par des enseignants d'autres facultés (droit ou économie par exemple) et bien sûr les départements de langue. Par stratégie économique (attirer un public étranger jusqu'alors inaccessible) tout autant qu'éducative (rendre le Japon performant sur le plan international), les cours de ces « superfacultés » seront en anglais. Plusieurs universités japonaises expérimentent déjà ce système<sup>12</sup>. Il sera sans doute progressivement mis en place dans beaucoup d'autres établissements.

---

que de les abandonner, c'est perdre nos racines, il ne fait pas grand sens de nager contre le courant : quelle que soit l'affection qu'on ait pour les langues anciennes, il est difficile de nier que leur apprentissage n'apporte plus beaucoup aujourd'hui. Ayant moi-même été latiniste au collège et au lycée, je suis surpris rétrospectivement par la quantité d'heures et d'efforts que j'ai consacrés à *La guerre des Gaules* et à l'impact minime de cet apprentissage sur ma vie quotidienne. Nos étudiants de français se diront peut-être des choses similaires dans trente ans. D'ailleurs, j'ai rencontré plus d'un Japonais qui m'a dit : « J'ai étudié le français à l'université, mais je ne me souviens plus de rien ».

<sup>9</sup> *i24news* (2014) « Fermeture du département d'études françaises de l'Université de Tel Aviv », un exemple de fermeture de département de français faute d'étudiants ; *The guardian* (2013) « University language department closures: 10 things you need to know », sur la disparition des départements de langues en Angleterre (articles en ligne).

<sup>10</sup> Les étudiants utilisent désormais de plus en plus souvent en classe des outils de traduction automatique en ligne. Des applications de reconnaissance vocale devront permettre bien vite de communiquer dans une autre langue via un téléphone portable. Voir par exemple : « Traduction automatique : toujours plus ! » (2010) sur *observatoire-traduction.fr*. Voir aussi les sous-titres automatisés de Youtube, la traduction automatique des mails dans Gmail, la traduction immédiate des posts dans Facebook, les applis qui photographient les affiches et qui les traduisent, et celles qui préparent déjà la traduction vocale en temps réel. J'insiste : hors raisons très personnelles (situation amoureuse ou familiale, par exemple) on voit mal pourquoi l'utilisateur, dès que ces outils donneront des résultats à peu près satisfaisants pour lui, continuera à choisir d'étudier des années pour maîtriser une langue troisième.

<sup>11</sup> Voir le site *campusfrance.org* : « Programs taught in English », qui dit : « Campus France's catalog of postsecondary programs taught in English includes nearly 700 programs [...]. It is thus no longer needed to be fluent in French to study in France ». Les prospectus distribués au Japon insistent sur ce point : 「英語でフランス留学!？」

<sup>12</sup> Voir le programme *Global 30* ([www.uni.international.mext.go.jp/university\\_list](http://www.uni.international.mext.go.jp/university_list)). C'est par exemple le cas de la faculté internationale de l'Université Waseda ([www.waseda.jp/sils/jp](http://www.waseda.jp/sils/jp)) ou de la Faculté des Lettres et Sciences Sociales de l'Université Sophia ([www.uni.international.mext.go.jp/university\\_list/sophia/Profiles/Index](http://www.uni.international.mext.go.jp/university_list/sophia/Profiles/Index)). Par ailleurs, l'Université Internationale d'Akita est entièrement anglophone ([web.aiu.ac.jp](http://web.aiu.ac.jp)).

Dans ce cadre, la question de l'interculturel peut trouver son expression. Il s'agit de se placer dans un nouveau schéma, qui prenne en compte le point de vue économique de l'institution et la perspective d'offrir une formation valorisante. Si l'institution tend à créer des facultés « internationales » (dont les cours seront, au moins en partie, en anglais), l'interculturel et le culturel prennent une place centrale. Il y a d'abord le domaine encore nouveau de la communication interculturelle : celle-ci traitera des sociétés étrangères sous l'angle du relationnel, de la vie quotidienne, du monde du travail, de la vie communautaire et familiale. Il y a ensuite l'apprentissage des connaissances réelles nécessaires à la compréhension d'un pays ou d'une aire géographique : histoire-géo, sciences politiques, économie, langue. Dans ce cadre, ce qui devient central, c'est la connaissance d'une sphère économique et sociale.

Ainsi, traiter dès aujourd'hui l'étude d'une langue troisième comme un sous-ensemble des études culturelles présente sans doute les avantages suivants.

● **Un recadrage de la motivation personnelle :** le désintéret pour la langue, surtout dans un pays comme le Japon où de façon générale l'apprentissage d'une langue étrangère est souvent vu comme une tâche insurmontable, est motivé par plusieurs choses. D'une part, d'une façon évidente, par le sentiment que l'anglais suffit largement à la communication avec les étrangers (et que la maîtrise de celui-ci demande des efforts si importants qu'il est préférable de s'y consacrer au maximum). D'autre part, par le fait que les motivations à se tourner vers, entre autres, la sphère francophone, ne sont pas linguistiques mais économiques ou touristiques, autrement dit culturelles au sens large. Enfin, c'est plus récent, par le fait que la communication assistée (traduction en ligne, applications diverses) est en train de supplanter l'apprentissage individuel de la langue. Recadrer l'apprentissage vers la culture, c'est aussi recadrer la motivation.

● **Un recadrage des motivations socioprofessionnelles :** les motivations individuelles sont inspirées et relayées par les opinions dominantes dans le monde de l'entreprise ; or les formations en langues troisièmes sont de moins en moins qualifiantes. Elles deviennent même handicapantes dans certains cas (pourquoi engager un jeune diplômé qui a passé des années à apprendre une langue, alors qu'il aurait pu faire de l'économie ou de la gestion ?). De notre point de vue de formateurs, il devient alors plus intéressant de proposer des qualifications ouvertes (culture, art, économie, etc.) plutôt qu'une qualification étroite comme celle de pratiquer plus ou moins bien une langue étrangère qui n'est pas l'anglais.

● **Des motivations institutionnelles immédiates :** jusqu'à présent, les départements et sections universitaires sont malgré tout des départements dits « de langue » et non des départements « de culture ». L'institution, même si elle se désintéresse dans une certaine mesure des langues troisièmes, s'attend à ce que nous continuions à enseigner la langue. Les intitulés de nos cours en attestent. Enseigner la langue à travers la culture permet de répondre à cette attente institutionnelle tout en échappant au problème de la désaffection que pose un enseignement de la langue par grammaire, lecture, traduction, ou même communication dans la classe.

● **Enfin, des motivations institutionnelles à plus long terme :** si on peut augurer à terme la quasi-disparition des langues troisièmes sur le modèle des langues anciennes en

France, en nous engageant d'ores et déjà sur la voie de cours culturels, nous pouvons mettre un pied dans la porte et nous positionner dans les nouvelles structures institutionnelles. Par ailleurs, le système d'enseignement *méthode culturelle* tel que je le propose<sup>13</sup> utilise des techniques qui permettent de traiter non seulement le problème de la bonne ou mauvaise connaissance de la langue de l'étudiant par l'enseignant, mais aussi, le cas échéant, celui de sa bonne ou mauvaise connaissance de l'anglais s'il se voyait sollicité pour donner certains de ses cours en anglais.

---

<sup>13</sup> Voir « Gérer l'hétérogénéité des niveaux linguistiques dans une classe de culture » (ce numéro).